

Ce n'est pas une petite chansonnette !

Le cantique que nous venons de chanter tous ensemble est **un véritable chant révolutionnaire**. Un brûlot ! C'est si vrai que tous les régimes totalitaires, à toutes les époques, ont fait pression pour le supprimer des liturgies catholiques. Ce fut le cas sous la dictature militaire en Argentine. Et, Charles Maurras (1868-1952), le grand théoricien de l'extrême droite Française, disait qu'il fallait expurger la religion chrétienne du « ***venin du magnificat*** » ! C'est ainsi qu'il le qualifiait. Ça en dit long ! Et pourtant depuis 20 siècles, les chrétiens, rassemblés en foule, continuent de le chanter de Lourdes à Czestochowa, de Lima à N.D. d'Afrique... et cela, sous toutes les latitudes et à toutes les heures du jour et de la nuit. C'est notre chant international(e)...

Nous connaissons **celui qui l'a composé**. Il s'appelle Luc. C'est le rédacteur présumé du 3° évangile. Ce qu'on sait de lui c'est qu'il était un disciple du Christ, né en terre païenne au premier siècle de notre ère, et qu'il a écrit son évangile prioritairement pour les nouvelles communautés issues elles aussi du monde païen, de culture gréco-romaine. Mais Luc avait découvert la foi au Dieu de Jésus-Christ parmi les communautés juives, aussi connaissait-il très bien la Bible hébraïque. Et c'est là qu'il trouva son inspiration pour écrire son évangile. Car ce cantique que nous appelons le ***Magnificat*** et que Luc place dans la bouche de Marie, n'est pas tombé directement du ciel. Il est pétri des mots et de la mentalité de l'Ancien Testament et plus précisément du Cantique d'une autre femme, Anne, la mère du prophète Samuel. Jugez-en par vous-même. Il commence ainsi : « ***Mon cœur exulte à cause du Seigneur, mon front s'est relevé grâce à mon Dieu ! Face à mes ennemis, s'ouvre ma bouche : oui, je me réjouis de ton salut !*** » Et il poursuit ainsi : « ***De la poussière, il relève le faible, il retire le malheureux de la cendre pour qu'il siège parmi les princes...*** » Ce n'est pas du copié-collé, mais presque. En tout cas, le cantique d'Anne, comme celui de sa lointaine descendante, Marie, résume toute la foi et l'espérance du peuple de la Bible depuis les origines. Et notamment le message des grands prophètes de l'Ancien Testament. Le Dieu qui y est célébré c'est **le Dieu libérateur de son peuple**, qui rétablit le droit et la Justice.

Luc place ce cantique si étonnant **dans la bouche de Marie**, la mère de Jésus. La question n'est pas de savoir si Marie l'a chanté réellement ou si elle l'a récité à la lettre, mais de savoir que cette toute jeune fille d'Israël était pétrie de cette foi-là, et que son enfant, le petit Jésus, a sucé cette foi-là avec le lait de sa mère. Jésus lui-même est à la fois **le destinataire** et en même temps **la source** de cette manière de vivre et de croire, qui bouleverse tous les codes et toutes les règles de la bienséance...

Les circonstances dans lesquelles Luc place ce chant dans la bouche de Marie, ne sont pas anodines. C'est au moment de sa rencontre avec sa vieille cousine Elisabeth, alors qu'elles sont toutes deux enceintes à six mois d'intervalle. Toutes deux ont à porter **une grossesse à problème**. La vieille Elisabeth qui était stérile et donc soupçonnée d'être abandonnée de Dieu... et la plus jeune qui sera bientôt montrée du doigt car elle n'est même pas mariée, et de ce temps-là on ne rigolait pas avec ça. Et donc toutes deux font partie des *réprouvées*, des **humiliés**, bref des femmes pas très correctes. Dans ces circonstances on peut deviner à quel point le chant de magnificat prend tout son relief. Mais pour en mesurer toute la force il faut presque traduire le texte mot à mot. Je m'y risque :

« Mon âme exalte le Seigneur – Mon souffle bondit de Joie en Dieu mon libérateur. Car il a regardé en face l'humiliation de sa servante... »

Il s'agit d'*humiliation* et non d'humilité. Ce n'est pas le même mot, alors pourquoi avoir changé un mot pour l'autre ? Et puis il ne s'est pas *penché*, mais a ouvert tout grand les yeux pour prendre en considération celle qui était humiliée !

On comprend à quel point dans le cantique d'Anne comme dans celui de Marie, c'est toute **l'humiliation du petit peuple qui se confond avec leur propre humiliation**. Et c'est de cela dont Dieu est en train de les libérer à travers les deux petits êtres qui tambourinent au creux de leurs ventres.

Tout le reste du Cantique est de la même veine : **« Il jette les souverains en bas de leurs trônes et relève les humiliés » - « Il comble de biens les affamés et revoie les riches les mains vides ! »** Vous vous rendez compte ce que vous venez de chanter ? Mais je me pose quand même une question. Comment est-ce que Dieu s'y prend pour faire tout cela ? Car il ne suffit pas de le chanter encore faut-il voir accomplies les paroles que nous chantons ! Mais avant-même tout cela on peut se demander qu'est-ce qui a permis à Marie, et précédemment à Anne, de chanter leur cantiques avec autant de convictions ? Les paroles de ces cantiques ne sont pas au futur, ce ne sont pas des promesses pour un lendemain hypothétique, pour des lendemains qui chantent. Mais c'est **l'aujourd'hui** qui est chanté. C'est aujourd'hui que ce retournement des choses est en train de s'accomplir. Oui Dieu est **déjà** en travail de libération car il est **en train de prendre chair** dans le ventre de celle qui est humiliée... C'est pour cela que Marie est heureuse, qu'elle est bénie entre toutes les femmes.

Quand Dieu prend la liberté de prendre chair dans la chair des humiliés, il prend parti pour eux parce qu'il **devient l'un d'entre eux**. Alors tout est possible. La libération des humiliés sera l'œuvre des humiliés eux-mêmes.